

Extrait du registre des délibérations du

**CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Séance du 28 juin 2011

**Président :** Monsieur François de MAZIERES

**Sont présents :** M. Claude JAMATI, M. Hervé HOCQUARD, M. Jean-Marc LE RUDULIER (pouvoir de M. Georges DUTRUC-ROSSET), M. Jacques BELLIER, M. Patrick CONFETTI (pouvoir de Mme Catherine LAPORTE-WEYWADA), M. Michel COLIN, M. Jean-François PEUMERY, M. Bernard DEBAIN, M. Gilles PANCHER, M. Olivier LEBRUN, Mme Stéphanie BANCAL, Mme Françoise GUYARD, M. Alain LOPPINET, Mme Véronique BANULS, M. Christian JOUANE, M. Alain-Louis MIE, M. Jean-Philippe MALLE (pouvoir de M. Claude VUILLIET), Mme Martine ARNAL, M. Olivier COLLO, M. Alain ERNIE, M. Jean-Roch GAILLET, M. Jean-Luc PESSEY, Mme Dominique CONORT, M. Kamel EL FEDIL, M. Pierre-Yves STUCKI, Mme Pascale RENAUD, M. Ludovic JAMET, Mme Frédérique KIBLER (pouvoir de M. Gilles CURTI), M. Philippe LEQUAIN, Mme Odile GUERIN, M. Jean-Michel DESCH, M. Marc EMONET, M. Jean-Philippe BARRET, M. Alain-Michel LAMBERT, M. Philippe NOYER, M. Edmond GRONDIN, M. Christian MAMY (pouvoir de Mme Dana SOLECKI), M. Frédéric BUONO, M. Guy HEMET, M. Christophe BOLLENGIER (pouvoir de M. Olivier FRAUDEAU), Mme Marie-Annick DUCHENE, M. Alain NOURISSIER, M. Thierry VOITELLIER, M. Michel BANCAL, M. Jean-Marc FRESNEL, Mme Magali ORDAS, Mme Marie BOELLE, M. Arnaud MERCIER, M. Laurent DELAPORTE, Mme Martine SCHMIT, Mme Liliane HATTRY, M. Erik LINQUIER, Mme Anny BOURACHOT-ROUCAYROL, M. Hervé FLEURY, M. François LAMBERT, Mme Christine de la FERTE, Mme Marie SENERS, M. Jean-Michel ISSAKIDIS, M. Jean GUILBERT, M. Roland de HEAULME.

**Absents excusés :** M. Claude VUILLIET (pouvoir à M. Jean-Philippe MALLE), M. Georges DUTRUC-ROSSET (pouvoir à M. Jean-Marc LE RUDULIER), M. Gilles CURTI (pouvoir à Mme KIBLER), Mme Catherine LAPORTE-WEYWADA (pouvoir à M. Patrick CONFETTI), Mme Nathalie KRAMER, Mme Dana SOLECKI, (pouvoir à M. Christian MAMY), M. Olivier FRAUDEAU (pouvoir à M. Christophe BOLLENGIER), M. Michel SAPORTA, Mme Pascale ROCHERON (pouvoir à M. Roland de HEAULME), M. Michaël THOMAS.

Secrétaire de séance : Kamel EL FEDIL

Date de convocation : 21 juin 2011

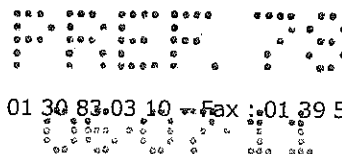
Date d'affichage de la convocation : 22 juin 2011

Nombre de conseillers en exercice : 71

Nombre de membres présents : 61

**N° de l'ordre du jour :**

**2011.06.16 : Avenant à la convention de partenariat pédagogique et artistique entre le Conservatoire à Rayonnement Régional de Versailles (CRR) et le Théâtre de Saint-Quentin-en-Yvelines.**



**□ M. Patrick CONFETTI, rapporteur, donne lecture de la délibération.**

Vu la délibération n°2010.09.16 autorisant la signature d'une convention de partenariat pédagogique et artistique entre le Conservatoire à Rayonnement Régional de Versailles et le Théâtre de Saint-Quentin-en-Yvelines

Conformément aux missions d'un Conservatoire classé « à Rayonnement Régional », le CRR de Versailles développe chaque année différents partenariats artistiques et pédagogiques avec des structures de création et de diffusion locales et régionales.

En 2010, le partenariat avec la scène nationale du Théâtre de Saint-Quentin-en-Yvelines a été renouvelé pour une durée de trois ans.

Pour la saison artistique 2011-2012 du CRR et du Théâtre de Saint-Quentin-en-Yvelines, une journée exceptionnelle autour de l'œuvre du compositeur Iannis Xenakis est programmée le 31 mars 2012. La mise en œuvre de cette journée dépassant le cadre des partenariats pédagogiques et artistiques prévus par la convention, il est proposé un avenant spécifique.

Le CRR assurera la coordination du contenu artistique et scientifique des concerts et conférences. Les concerts seront interprétés par des élèves du conservatoire et des musiciens professionnels. Le Théâtre de Saint-Quentin-en-Yvelines assurera le financement nécessaire pour la couverture des frais artistiques.

Après avoir entendu l'exposé du rapporteur,  
le Conseil communautaire :

- 1) *adopte les termes de l'avenant à la convention de partenariat pédagogique et artistique entre le Conservatoire à Rayonnement Régional de Versailles et le Théâtre de Saint-Quentin-en-Yvelines relatif à la réalisation d'une journée dédiée à l'œuvre de Iannis Xenakis ;*
- 2) *autorise Monsieur le Président ou son représentant à signer ledit avenant ainsi que tous documents y afférents ;*
- 3) *dit que les recettes et les dépenses seront inscrites au budget 2012 de Versailles Grand Parc.*

Monsieur le Président soumet la délibération au vote du Conseil communautaire.

Nombre de présents : 61

Suffrages exprimés : 68 (incluant les pouvoirs)

Le projet de délibération mis aux voix est adopté à l'unanimité des suffrages exprimés.

Pour le Président,  
Par délégation,

  
**Alain FAUVEAU**

Directeur Général des Services